



Commune de Lobbes



Bulletin communal - MARS 2011 - N°451



Administration communale

1, rue du Pont 6540 Lobbes

Tél : 071 / 59.00.23 -

Fax : 071 / 59.48.08

www.lobbes.be

Horaires

Lu, Ma, Je, Ve : 8 - 12h & 16 - 17 h

Mercredi : 8 - 12h & 13 - 17 h

Le mot du Bourgmestre

Mes chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin communal du mois de mars. Il est né de vos réflexions et de notre volonté de « transparence » dans un souci de démocratie locale.

Par son nouveau format et grâce à une meilleure mise en page, il devrait rendre votre lecture plus agréable.

Le contenu des articles insérés vise toujours à vous apporter un maximum d'informations tant sur les activités organisées au sein de notre entité que sur la vie communale en général et plus particulièrement les services à la population.

Il vous renseignera sur les travaux importants – notamment en matière de voirie – qui sont actuellement en cours ou dont les projets sont à l'étude, et vous donnera de précieux conseils dans différents domaines (environnement, logement...)

Ce mensuel se veut un véritable outil d'information assurant le lien entre l'Administration Communale et le Citoyen.

Il perpétue une tradition aujourd'hui vieille de plus de trente ans et sera peut être un jour le témoin de notre vie sociale

Je profite également de l'occasion pour vous informer que Madame Nicole Baudson exerce maintenant la fonction de Secrétaire Communale suite au départ à la retraite de Monsieur Guy Hermans aujourd'hui Secrétaire Communal Honoraire.

Toujours à l'écoute de vos suggestions...

Marcel Basile

Sommaire

1. Editorial
2. Vie communale
Zone de Police
Collecte des déchets
Divers
3. Espace Jeunes
Stages vacances carnaval
4. Urbanisme – Logement
5. Travaux
6. Environnement
7. Energie
8. Sports - Culture - Loisirs

CONTACTS AVEC LE BOURGMESTRE ET LES ÉCHEVINS

PERMANENCES DU BOURGMESTRE

Marcel BASILE 0495/18.67.88

Les samedis de 10h à 12h00 à la

Maison Communale, rue du Pont n°1

RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉCHEVINS

Jean-Marie BOGAERT 0475/70.44.34

Pierre NAVEZ 0472/69.40.90

André LEVACQ 071/59.11.18

Marie-Paule O'FLYNN 0478/22.64.00

Vie communale

ZONE DE POLICE « LERMES »

Permanence : **lundi, mardi, jeudi** de 08h00 à 12h00 / **mercredi** de 13h00 à 17h00 / **vendredi** de 15h00 à 19h00.

Tel : **071 59 25 00** (En dehors des heures de permanence, formez le **101**)

N° d'appel d'urgence

Tel: **100** [Service médical d'urgence et pompiers](#)
Pour chaque situation d' **urgence** suite à une **maladie** soudaine ou un **accident** avec blessés, en cas d' **incendie** ou d' **asphyxie**

Tel: **112** [Numéro d'appel européen](#) en cas d'accident ou d'agression

Tel: **070/245.245** [Centre Anti-poisons](#)

Tel: **105** [Croix-Rouge](#)

Aide et intervention en cas de sinistres et de catastrophes

MÉDECINS DE GARDE

Consultez www.notrecommune.com ou formez le numéro d'appel unique : **070/23.23.33**

PHARMACIE DE GARDE

Consultez www.pharmacie.be ou formez le numéro **0900/10.500**

O.N.E. : rue Albert 1er, 28 (071/55.92.34 ou 0499/572.668)

Consultation des nourrissons, sur rendez-vous, tous les jeudis de 14h à 16h, sauf le **31/03**.

Massages bébés : activité gratuite réalisée par une kiné, pour tout enfant dès 1 mois, qu'il fréquente ou non la consultation : le jeudi 31/03 de 10h à 11h, sur inscription préalable. Prévoir un essuie de bain, un petit coussin et une tenue confortable.

Prochaine séance gratuite de dépistage des troubles visuels, examen indolore réalisé par une orthoptiste, pour les enfants de 18 mois à 3 ans, qui fréquentent ou non la consultation : le jeudi 28 avril de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Renseignements, inscriptions et rendez-vous : Mme MELIS – SOUBRIER : 0499/572.668 (mardi, mercredi et jeudi de 9h à 16h30)

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Nouvelle adresse :

Place Communale, 16 à Lobbes

tel : 071/59.50.16

COLLECTE DES DÉCHETS SUR L'ENTITÉ DE LOBBES

Déchets ménagers : le mercredi (excepté les jours fériés où le ramassage est effectué le samedi qui suit)

Collecte des PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) : 14 et 28 mars

Ramassages des Papiers Cartons : 7 mars

Points de vente des sacs « blancs » de l'entité de Lobbes :

Boucherie Laurent (rue de l'Entreville 90),
Boulangerie des 4 Bras (rue des 4 Bras 44),
Bâches Hecq (rue de la Saline 17),
Brico-Lob (rue des Waibes 115),
Fleurs Julie (rue d'Anderlues 35),
Haumont Jean (Grand-Rue 7),
GB Contact (rue d'Anderlues 149-151),
Librairie des Bonniers (rue des Bonniers 74),
Self-Charbons (rue des Waibes 44),
Syndicat d'Initiative (Place Communale 17),
Boucherie Haumont (rue Gersies 1, SLB),
Scouperman Annette (rue Chevesne 94, SLB),
Colruyt de Thuin et Anderlues.

Don de sang

Vendredi 4 mars 2011

De 15h à 18 h30

Salle des Blés Verts, rue des Ecoles n° 23
6540 Lobbes

Croix Rouge

N° de téléphone **gratuit** : 0800 92 245
Site web : www.transfusion.be

Espace jeunes - Vacances de carnaval

ACTIVITES ORGANISEES PAR LE SERVICE COMMUNAL

ATL

Du 7 mars 2011 au 11 mars 2011 : ateliers de bricolage, cuisine, art floral, rondes et chants sur le thème « Le carnaval et ses amusements ».

Pour les *enfants* de 2,5 ans à 12 ans.

Sur les sites d'accueil de Mont Sainte Geneviève, Lobbes Bonniers et Lobbes Centre.

Activités de 9h à 16h avec garderie dès 8h et jusque 17h.

2 euros/jour – prévoir le pique nique.

Renseignements et inscriptions au 071/59.31.18 ou au 0494/34.59.55.

ACTIVITES ORGANISEES PAR LE SERVICE COMMUNAL

PCS

Du 7 mars 2011 au 11 mars 2011 : sports collectifs (rugby...), randonnées VTT, tournoi de mini foot...

A partir de 14 ans.

Sur le site du Scavin à Lobbes

Activités de 10h à 16h

Gratuit – prévoir le pique nique.

Renseignements et inscriptions au 0476/66.68.39

ACTIVITES ORGANISEES PAR NOS PARTENAIRES

♦ ASBL Le Trou au Sable : (rue du Calvaire, 44)

Le Trou au Sable accueille tous les enfants de 3 ½ jusque 14 ans pendant les congés de carnaval, du lundi au vendredi de 9h à 17h avec une garderie gratuite à partir de 7h et jusque 18h.

Nous réaliserons des costumes pour notre sortie en batterie du vendredi après-midi, nous cuisinerons de magnifiques gâteaux de carnaval, nous apprendrons à construire une machine à bulle pour la fête ainsi que des canons à confettis et plein d'autres activités comme des lectures vivantes. Nous irons probablement en visite au magnifique musée international du masque à Binche.

Renseignement et réservation:

Marie Rose 0479/24.52.37, Sophie 0474/55.95.14, Christophe 0498/54.06.31

♦ ASBL Le Bosquet : « Les Petites Canailles » (rue de la Station, 25 – 071/59.94.57)

Du 7 au 11 mars de 9h à 16h (accueil dès 7h30 jusque 18h) :

* pour les 3 à 4 ans : « Le carnaval en musique ». Prix : 40€ la semaine

* pour les 5 à 12 ans : « Le carnaval des marionnettes ». Prix : 60€ la semaine

Repas 1,50 € et garderie 0,31 € par ¼ d'heure. Inscriptions uniquement au 0477/09.89.87 entre 14 et 18h à partir du 21 février.

Paiement au préalable.

♦ Ferme du Champ du Loup : Stage à la ferme

Votre enfant a entre 5 et 12 ans et a envie de partager des moments inoubliables au milieu des animaux?

Alors ce stage est fait pour lui...

De 9h à 16h, il pourra nourrir et s'occuper des animaux, cuisiner à partir des produits de la ferme, fabriquer du beurre, du yaourt ou du fromage, apprendre de nouvelles choses tout en s'amusant et bien d'autres choses suivant le stage choisi. Les stages se déroulent durant toutes les vacances scolaires.

Les prochaines dates de stages sont :

Au Carnaval : du lundi 7 au vendredi 11 mars

A Pâques, du lundi 11 au vendredi 15 avril et du lundi 18 au vendredi 22 avril.

Le prix est de 85€ par enfant pour 5 jours (collations et boissons comprises).

Réduction si plusieurs frères et sœurs.

Renseignement et réservation:

Bottemanne Grace au 0494/19.87.14
Ferme du Champ du Loup (Ferme Basile)
Rue du Champ du Loup, 14 - 6540 Lobbes

♦ Centre Culturel de Thuin: stages de Théâtre

Du 07 au 11 mars de 10h à 16h au salon communal de Lobbes

Renseignement et réservation:

Sophie Dussart 0496/95.37.38

www.centrecultureldethuin.be/ateliers

AVIS D'ENQUÊTE

Projet de révision des plans de secteur de La Louvière-Soignies et de Thuin-Chimay portant sur l'inscription d'un tracé de la N54 Charleroi-Erquelines, tronçon Lobbes-Erquelines et de son périmètre de réservation.

Précisions relatives à l'enquête publique ouverte depuis le lundi 7 février 2011 et qui sera clôturée le mercredi 23 mars 2011.

Comme mentionné dans le titre de cette enquête, la procédure en cours a pour objet d'inscrire au plan de secteur un « périmètre de réservation », soit un « couloir » de 150 mètres de large dans lequel serait réalisé le tracé.

L'enquête ne porte donc pas sur l'étude de la route en elle-même.

Cela signifie qu'en l'état actuel, il nous est **tout-à-fait impossible** de renseigner les citoyens sur les questions relatives à la réalisation concrète et technique de la N54, telles que le type d'ouvrage d'art (rond-point, pont aérien ou souterrain) qui sera construit à l'intersection des voiries existantes, le genre et les emplacements des écrans antibruit, l'hypothèse d'une piste cyclable, la largeur des accotements, ...

Tous ces éléments seront analysés dans une deuxième phase lorsque le périmètre de réservation (objet de la présente enquête) aura été approuvé par le Gouvernement Wallon.

En outre, nous vous signalons que le dossier consultable à l'Administration Communale peut être téléchargé sur Internet à l'adresse :

<ftp://mrw.wallonie.be/cdt/>

[enquete_publicque_projet_de_revision_du_plan_de_secteur_de_la_louviere_soignies_et_de_thuin_chimay/](#)

Pour rappel, des permanences supplémentaires pour la consultation du dossier sont assurées à l'Administration Communale les mercredis 23 février et 16 mars de 18 à 20h et les samedis 26 février et 12 mars de 9 à 11h.

LOGEMENT - SALUBRITÉ

Afin de juger les conditions d'habitabilité en région wallonne, le Gouvernement a déterminé des critères de salubrité et de surpeuplement ainsi que la procédure à respecter pour effectuer les enquêtes de salubrité.

Ces enquêtes évaluent les habitations sur la stabilité, l'étanchéité, les installations électriques et de gaz, la ventilation, l'éclairage naturel, l'équipement sanitaire et l'installation de chauffage, la structure et la dimension du logement, la circulation au niveau des sols et des escaliers, ainsi que l'impact du bâtiment sur la santé des occupants.

La Commune de Lobbes a obtenu récemment la compétence pour effectuer ces enquêtes de salubrité.

Désormais, c'est au **Service Logement** qu'il faut s'adresser pour que soit effectuée une enquête de salubrité.

A la suite d'une demande provenant d'un propriétaire ou d'un locataire ou à son initiative, le Service Logement dressera, après visite sur place, un rapport mentionnant les éventuels manquements aux critères minimaux de salubrité présents dans l'habitation concernée. Le rapport d'enquête permet de conclure si le logement est **salubre** (améliorable ou non), **habitable** ou **inhabitable**, **surpeuplé** ou non, adapté ou inadapté en fonction du handicap d'un des occupants.

Cette classification faite, les conclusions sont envoyées aux personnes intéressées (locataires, propriétaires,...) et le Bourgmestre prend les mesures qu'il juge utiles, au besoin un arrêté d'inhabitabilité.

Suite au rapport d'enquête, la Région peut, sous certaines conditions, octroyer des aides aux propriétaires, ainsi qu'aux locataires.

Pour toute information :

Service Logement : rue du Pont, 1 - 071/59.00.23

Travaux

TRAVAUX TERMINÉS : RUE DE LA STATION À LOBBES

La commune a répondu à un appel à projet lancé par le Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial visant à faire bénéficier les communes d'un soutien financier pour procéder à des aménagements en vue de favoriser les modes alternatifs de déplacement (Plan Escargot). Grâce à cette subvention, des trottoirs ont pu être réaménagés à la rue de la Station et sous le Pont du Chemin de fer. Des places de stationnement ont également été créées dans la rue de la Station.

Montant des travaux adjugés: 81 546,36 €TVAC - les subsides s'élevant à 60% du montant subsidiable

Avant:



Après:



TRAVAUX EN COURS : RUE DES CARRIÈRES À LOBBES

Dans le cadre des subventions octroyées par le SPW à certains investissements d'intérêts publics, la Commune a inscrit dans son programme triennal 2007-2009 la réfection de la rue des Carrières.

Les travaux de pose d'égouttage sont terminés. La réfection de la voirie et l'aménagement de trottoirs sont en cours. La fin du chantier est prévue pour fin avril 2011.

Montant des travaux adjugés: 308 042, 61 € TVAC - les subsides s'élevant à 60% du montant subsidiable



OPÉRATION CHEMIN AU NATUREL



Avez-vous remarqué ce tas de pierres lors de l'une de vos promenades sur les sentiers de Lobbes?

Il a été réalisé par les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} primaire de l'école communale du centre de Lobbes dans le cadre de l'opération « Chemin au naturel ».

Cette action, réalisée en partenariat avec le Service Environnement de la Commune de Lobbes, le Département Nature et Forêts du SPW et le soutien de l'asbl Sentiers.be, vise à promouvoir la biodiversité le long des sentiers.

C'est pourquoi, au fil des mois, les élèves de primaire se rendront sur le sentier des Pausquies (partant de la rue du Laid pas pour rejoindre la Sambre) pour y réaliser divers aménagements: tas de bois et de pierres, réalisation et pose de nichoirs, de gîtes à insectes, plantation d'arbres et arbustes fruitiers, semis d'une bande fleurie...

Les élèves sont les principaux acteurs de ce projet. Ils ont choisi les aménagements, les plantations et semis à mettre en place pour favoriser la biodiversité sur leur chemin. Ce sont eux également qui les mettent en application. Et enfin, ils auront l'occasion de vous faire découvrir le fruit de leur travail lors de visites guidées organisées dans le courant de cette année.

Tout au long du projet, les enfants sont invités à observer la faune et la flore de leur environnement. Ils apprennent à connaître et à choyer la nature.

Dès lors, nous vous invitons à parcourir le sentier afin d'observer les bienfaits de ces aménagements, à les respecter, mais aussi à les reproduire dans votre jardin.

Au fil de la réalisation de ces actions par les enfants, nous vous détaillerons quelques idées dans le bulletin afin d'aménager un petit coin de nature près de chez vous pour y abriter un peu de biodiversité.

ACTION 1 : LES TAS DE PIERRES ET DE BOIS.

Comment attirer près de chez vous de charmants petits animaux? Tout simplement par la création d'un tas de pierres ou de bois.

La technique est très simple: vous superposez plusieurs couches de pierres/bois de différentes dimensions dans un endroit calme, à l'abri du vent et, pour les pierres, de préférence au soleil. Veillez à laisser des petits espaces vides pour assurer un accès aux petits animaux. Afin de stimuler la croissance de végétation, déposez un peu de terre meuble sur un côté du tas de pierre.

Ainsi exposées, les pierres vont accumuler de la chaleur et assurer un refuge pour papillons, lézards, orvets, escargots...

Le tas de bois privilégiera plutôt une faune telle que des fourmis, larves de coléoptères qui se nourrissent de ce bois mort, mais surtout, le hérisson s'abrite volontiers au creux de ce tas de bois. Un tas de bois mort...c'est plein de vie !

VENEZ CHERCHER VOTRE ECO-CALENDRIER GRATUIT



Découvrez l'édition 2011 du calendrier de l'éco-consommation, édité cette année par Ecoconso avec la collaboration de plusieurs partenaires associatifs et de la Wallonie.

Il propose des conseils pour consommer de façon responsable, illustrés grâce à la générosité et au talent d'artistes professionnels ou amateurs.

Information : Service Environnement -071/59.00.23

ISOLER c'est bien ... ! VENTILER c'est mieux ... !

On entend dire :

« Ventiler sa maison provoque des pertes de chaleur alors que, en isolant, on tente de les limiter ! »

La crise énergétique, l'amélioration du niveau de vie et des exigences de confort ont provoqué des changements importants dans la conception de nos logements : meilleure isolation thermique, meilleure étanchéité à l'air, utilisation généralisée du chauffage central, emploi du double vitrage à haut rendement, etc.

Ces changements réalisés sans ventilation adéquate, ont aggravé considérablement les problèmes de condensation et de moisissures dans les habitations, suscitant quelques inquiétudes quant à la qualité de l'air intérieur.

Il est « vital » de bien ventiler nos habitations pour différentes raisons :

Tout d'abord, pour la santé de ses occupants

L'air humide et vicié peut provoquer des maux de tête et des troubles de la respiration.

Certaines activités, telle que la cuisine, génèrent des émissions de gaz et de vapeurs d'eau qui doivent être évacuées du bâtiment.

Ensuite, en vue d'une sécurité accrue

L'intoxication au monoxyde de carbone tue encore chaque année.

C'est pourquoi les pièces disposant d'un boiler au gaz, d'un feu ouvert, d'un poêle, etc. doivent toujours faire l'objet d'une bonne ventilation.

Finalement, pour éviter les problèmes d'humidité

Vingt pour cent des logements belges connaissent des problèmes d'humidité du fait d'un manque d'aération durant les mois d'hiver (4 à 5 mois par an) !

Une humidité excessive et mal combattue engendre des conséquences fâcheuses : condensation, taches d'humidité ou champignons, papier peint qui se décolle, odeurs, prolifération des acariens...

Comment ventiler ? La première méthode de ventilation et la plus simple consiste à ouvrir portes et fenêtres pendant quelques minutes, plusieurs fois par jour ! Bien que cette manière de ventiler ne soit ni adaptée et ni conforme à la réglementation actuellement, elle permet, quand d'autres moyens ne peuvent être mis en œuvre, de remplacer de façon quotidienne l'air vicié contenu dans une habitation.

Un second type de ventilation est la ventilation « entièrement manuelle » :

L'apport d'air frais dans les locaux dits « secs » s'effectue via des grilles réglables. Ces grilles sont souvent placées dans ou au-dessus des fenêtres.

Un troisième type de ventilation est la ventilation d'« amenée mécanique d'air et d'évacuation naturelle » :

Cette circulation est souvent assurée par des circuits de conduits débouchant en toiture. Ce système est peu conseillé pour cause d'inconfort créé par la pulsion d'air frais.

Un quatrième type de ventilation est la ventilation d'« alimentation naturelle d'air et d'évacuation mécanique » :

Chaque local (humide) est pourvu d'un extracteur ou d'une bouche d'extraction et d'un conduit reliés à un groupe d'extraction évacuant l'air humide vers l'extérieur. Le ventilateur permet de réguler le débit d'air suivant l'occupation des locaux. Certains systèmes réagissent automatiquement à la présence d'humidité, de personnes, et de CO.

Un cinquième système est la « ventilation mécanique à double flux » :

Dans ce cas, l'amenée et l'évacuation de l'air s'effectuent mécaniquement à l'aide de deux ventilateurs. La ventilation double flux est généralement associée à un échangeur de chaleur permettant de récupérer la chaleur de l'air extrait et de la transmettre à l'air entrant.

Outre les avantages en termes de confort, le système permet de récupérer de 50 à 95 % de l'énergie générée dans une habitation. Ce type de ventilation est bien évidemment obligatoire dans un concept de « construction passive ».

Service Energie : Mr Eric DANDOIS

TEL : 071/59.00.23 - 0471/46.04.01

Information aux citoyens

TAILLE DES ARBRES ET HAIES PLANTÉS LE LONG DES CHEMINS

L'article 32 du Règlement provincial sur la voirie vicinale prévoit que l'élagage des arbres et haies plantés le long des chemins **doit être effectué avant le 1 avril de chaque année, par les soins et aux frais des propriétaires ou occupants.**

La Commune tient à rappeler à ses habitants cette réglementation trop peu connue qui, pourtant n'est pas dénuée d'importance. En effet, cet élagage est indispensable pour assurer la sécurité publique. Or, il s'avère que, si ce dernier est réalisé

après le mois d'avril, il perturbe la nidification de l'avifaune.

Concrètement, la hauteur des arbres et des haies doit être réduite à 1,75 m au plus et leur épaisseur du côté du chemin à 25 cm du pied de la haie.

En cas de situations dangereuses pour la sécurité publique, il sera procédé à l'élagage par le Service travaux de la commune **aux frais des contrevenants.**

Sport - Culture - Loisirs

ARTICLES RELATIFS À L'ANNONCE D'ÉVÉNEMENTS DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Comme vous pouvez le constater, l'annonce des événements organisés dans l'entité se fait désormais sous forme de tableau récapitulatif.

Pourriez-vous dès lors nous transmettre vos articles **exclusivement** suivant le modèle repris ci-dessous en mentionnant la date, l'heure, l'activité, le lieu et le numéro de téléphone de la personne responsable de l'évènement.

Toutefois, et dans la mesure du possible, des compléments d'information pourront être ajoutés sous forme d'articles.

Par ailleurs, nous vous invitons à nous faire parvenir vos photos et compte-rendus des manifestations annoncées. Ceux-ci pourront faire l'objet d'articles dans les bulletins suivants pour en informer la population.

Activités récurrentes

Date	Horaire	Événement	Lieu	Renseignements
Le lundi	14h30 - 15h30	Tai-Chi	Salon Communal	071/59.84.89 ou 071/59.65.68 ou 071/59.09.14
Le lundi et le mercredi	19h - 20 h	Ju-Jutsu	Salle des fêtes de Mont Ste Geneviève	Michel De Muyck 071/59.40.87
1er mardi du mois	18h30	Club de Whist	Salle de l'école des Bonniers	Hansenne P 071/59.06.81 ou 0495/87.88.37
Le mardi	19h - 20h30	Step	Salle des fêtes de Sars-la-Buissière	Brigitte Salingros 0473/61.09.83
Le mercredi	13h30 - 18h	Théâtre	Salon communal	Dussart Sophie 0496/95.37.38
Le jeudi	18h30 - 20h	Aikido Karaté	Salon communal	S. Makuch 071/59.35.68 ou 0478/88.44.21
Le vendredi	15h15 - 16h15	Stretching (UCP)	Scavin	Gérard M-L 071/59.21.41

Agenda mars

Date	Horaire	Événement	Lieu	Renseignements
Samedi 5	8h30	Observation au marais de la Buissière	Terrain de foot de la Buissière	CBN - Michel LENAERT 071/31.61.43
Samedi 5	20h	Soirée Country	Salle des fêtes de Mont Ste Geneviève	Isabelle Boutrix 071/59.41.45
Samedi 12	10h	Macrophotographie	Maison de Village à Bienne-lez-Happart	CNB - Marc DANGUY 02/354.72.34 après 18h
Samedi 12	18h	Repas de printemps de la section PS de Sars-la-Buissière et de Mont-Ste-Geneviève	Salle des fêtes de Sars-la-Buissière	Réservation pour le 6/3 au 0499/39.35.94 ou 0497/53.86.22
Samedi 12	19h30	Soirée carnaval des « Sorcières » + petite restauration	Salle « Les Blés Verts »	Lejeune B : 071/59.00.99 Lemoine B : 0478/44.01.97 Hayot B : 0477/34.92.75
Vendredi 18	19h30	Nos batraciens en vadrouille	Avenue de Ragnies, au lieu-dit Saint-Jean à Thuin	CNB - Xavier LEGRAIN 071/59.37.69
Samedi 19	Dès 15h	Festival Rock 21	Salle des fêtes de Mont-Ste-Geneviève	Voir article ci-après
Dimanche 20		Rallye Sprint Frédéric Capitte	Sars-la-Buissière	Voir article ci-après
Dimanche 20	De 8h30 à 16h30	Bourse aux livres, jeux et jouets éducatifs	Ecole Libre de Lobbes	Réservation obligatoire au 0479/91.04.42
Samedi 26	À partir de 13h30	Répétition batterie, prise de mesure et souper	Salle des fêtes de Sars-la-Buissière	Gilles « les Infatigables » Ch. Willame 0497/51.48.49 www.lesinfatigables.be
Dimanche 27	14h	Promenade sylvestre et familiale	Eglise de Mont-Ste-Geneviève	CNB - Xavier LEGRAIN 071/59.37.69
Les 27, 28 et 29		Carnaval de Lobbes-Bonniers		Voir affiche

FESTIVAL ROCK 21



Le 19 mars, 2ème édition du Festival Rock 21, dans le cadre de la Journée Mondiale de la Trisomie 21.

A l'affiche: On Air - Home - News from the star - Dan San - Butter spray

PAF: 8 Euros. (gratuit pour les moins de 12 ans)

Tous les bénéfices seront reversés à l'APEM T21 Binche-Hainaut.

Avec le soutien et la participation de l'Administration Communale et du Comité des Fêtes de Mont-Ste-Geneviève.

Rens : Virgine Destuynder : 0497/86.07.08

www.rock21.be - www.t21binche-hainaut.be

RALLYE SPRINT FREDERIC CAPITTE : 20 MARS

Le 20 mars 2011, le Motor Union Yvo Grauls Racing Team, en collaboration avec l'Administration Communale de Lobbes et les Comités des Associations de Sars-la-Buissière, organisera le 9ème Rallye Sprint Frédéric Capitte.

Cette épreuve de sport automobile est actuellement reprise au championnat de Belgique Francophone de la discipline et y est très bien cotée, avec une moyenne de 110 voitures au départ.

Créée en 2003, cette épreuve a grandi et est très appréciée par de nombreux pilotes.

Depuis l'année dernière, nous avons changé le parcours. C'est-à-dire que nous n'effectuons plus de boucle dans le village, mais simplement un passage pour chaque étape. Le départ se situera à la rue du Spamboux (côté Portelette) vers la rue de Forestaille pour aller vers Sars-la-Buissière et finir à la rue de La Buissière au lieu dit « Falimont ».

Il y aura 4 étapes organisées aux heures de départ ci-après :

<i>1ère</i>	<i>2ème</i>	<i>3ème</i>	<i>4ème</i>
9h45	12h30	15h05	16h55

Ces heures sont celles de la première voiture de course qui s'élancera au départ pour chaque étape. Les routes seront fermées ½ heure avant le passage de la première voiture de course.

Afin d'éviter des problèmes et accidents, nous vous demanderons de bien vouloir respecter quelques

règles prioritaires.

Si vous vous trouvez le long de l'étape de classement , ne quittez JAMAIS votre domicile avec un véhicule sans en avoir avisé le commissaire de piste qui se trouvera à proximité de chez vous. Prenez patience et les problèmes seront résolus à votre convenance.

Évitez de laisser vos enfants jouer le long du parcours sans surveillance, vos animaux domestiques en liberté et si vous avez la possibilité, sortez votre voiture en dehors de la spéciale si vous devez partir le jour de la course, etc...

Nous sommes conscients des problèmes que nous occasionnons lors de cette manifestation, nous vous prions de nous en excuser et espérons que nous passerons une journée agréable, ensoleillée, même si le rallye ne vous passionne pas comme un match de football, une course cycliste, ou autre activité. Si des désagréments ont été occasionnés lors des éditions précédentes, faites-le nous savoir, afin de prendre les mesures nécessaires et éviter ces désagréments à nouveau.

Pour tous renseignements: Frédéric DEROUBAIX (directeur de course): 0495/83.55.38 - Daniel REMANT (directeur de sécurité adjoint): 0475/44.83.86

Le Point central du Rallye Sprint se situera au Zoning de Solre Sur Sambre sous Chapiteau.

Une animation sera organisée sur la place Communale de Sars-la-Buissière.

L'entrée le long de l'étape spéciale est GRATUITE

LECTURE POUR TOUS ...

Livres-et-Nous :

un nouveau service proposé en collaboration avec la Ville de Thuin!

Vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à la bibliothèque mais vous souhaitez emprunter des livres, des livres audio, des revues...une fois par mois, une bibliothécaire se déplace chez vous et vous propose un choix de lectures en fonction de vos goûts.

Ce service vous intéresse ?

Contactez la Bibliothèque Communale Roger Foulon au **071/59.50.29** ou bibliotheque@thuin.be

Par ailleurs, dans les écoles fondamentales de l'entité, une activité régulière de lecture organisée en collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés.

Rappel: Accès au prêt de livres :

◆ Bibliothèque communale Roger Foulon, située au Quartier du Beffroi, 10 6530 à Thuin:

- Le matin : lundi , mardi de 9h à 12h et samedi de 9h à 13h.

- L'après-midi : lundi de 13h à 15h, mardi de 13h à 19h, mercredi de 14h à 17h et vendredi de 15h à 19h.

◆ Bibliobus du Service Provincial les 15/03, 26/04, 24/05, 21/06, 20/09, 18/10, 22/11 et 20/12

Sars-la-Buissière: Place communale de 13h15 à 13h45

Bienne-lez-Happart: Place communale de 19h à 20h

EN AVRIL, DEVENEZ AMBASSADEUR!

LE DIMANCHE 3 AVRIL 2011
GÉNÉRATIONS EN FÊTE

WWW.CARREFOURDESGENERATIONS.BE

Le dimanche 3 avril,

de 10h à 18h se déroulera le Carrefour des Générations. Cette journée intitulée « Générations en fête » sera l'occasion de recréer des lieux de rencontres, d'échanges et de partage à travers des activités diverses telles que expositions, initiations,...

Toute association, institution, personne ou mouvement prêt à adhérer à la philosophie et aux objectifs de l'opération peut accueillir des visiteurs. L'ambassadeur expliquera concrètement comment il

adhère au projet intergénérationnel.

Impliquez vous dès le départ dans l'organisation, nous avons besoin de votre dynamisme et de son effet d'émulation pour rassembler toutes les énergies de la commune.

Pour plus de renseignements:

Mme Nathalie Legrain (PCS): 071/59.36.38 ou 0478/04.67.88

Mme Pascale Druart : 071/59.00.23

Tourisme
Patrimoine
Terroir
Authenticité
Ruralité
Découvertes
Rencontres
Passions
Nature

Wallonie

www.walloniebienvenue.be

Les Wallons vous ouvrent leurs portes
Des centaines de lieux à découvrir gratuitement

Wallonie
Week-Ends Bienvenue
www.walloniebienvenue.be

Découvrez le programme des communes de l'année 2011:
www.walloniebienvenue.be

Une initiative de la Région wallonne

Le week-end des 16 et 17 avril,

embarquez avec nous dans les « Wallonie Week-Ends Bienvenue » ! Vous rencontrerez les hommes et les femmes qui font la Wallonie au quotidien. Vous partagerez leurs joies, leurs différences, leurs passions. Vous entendrez battre le cœur des villages et celui de leurs habitants : artisans, artistes, gastronomes, épicuriens, conteurs. Vous accéderez aux merveilles insoupçonnées d'un patrimoine public ou privé, vivant et par trop méconnu.

Pour plus de renseignements :

Syndicat d'Initiative 17, place communale
071/59.51.45

syndicatdinitiativelobbes@skynet.be

Sur le site : www.walloniebienvenue.be



Lobbès - Bonniers CARNIVAL

27-28 et 29 mars 2011

Participation des sociétés locales:

Joyeux Tyroliens
Les Pierrots
Les Paysans



Le dimanche dès 6h00 sortie des groupes locaux

10h00 Remise des médailles sous le chapiteau pour les Paysans et les Pierrots

11h45: Remise des médailles au Leermos pour les Joyeux Tyroliens.

Départ du cortège à 14h30 Chemin d'Hourpes

Parcours:

Rue Taille aux Chevaux - Cité des Dérodés - Rue Chapelle aux Charmes - Rue d'Anderlues -

Un arrêt sur la Place des Bonniers - Rue des Waibes - Rue des 4 D'Gins - Rue des Bonniers -

Un arrêt à l'école des Bonniers - Place des Bonniers

21h00 : Rondeau suivi du feu d'artifice

Le lundi dès 19h00 RDV Rue des Waibes (Parking friterie.net)

20h00 : Départ du cortège

Parcours:

Rue des Waibes - Place des Bonniers.

21h00 : Rondeau des groupes, illuminé de feu de bengales

22h30 : Brûlage

Le mardi 29 : Raclot

A partir de 18h30 sous le chapiteau: Souper harengs organisé par la société des Paysans.

(! Uniquement sur réservation avant le 25 mars au 0499/98.45.53)

INVITATION A TOUS



CLÔTURE DU PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : LE 7 MARS 2011

Les informations peuvent être transmises par courrier : rue du Pont n°1 - 6540 LOBBES, par fax : 071 59 48 08 ou par mail : commune.lobbes@publilink.be

Editeur responsable : Marcel Basile

Papier Recyclé